

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°503 en date du 29 Juin 2020

Pensée du moment, à partir du Cahier de l'Herne 128-2020, consacré à André COMTE SPONVILLE dans ses bribes – « *Le temps n'est pas un fleuve ; il est une mer -ou plutôt la mer, la seule, l'Océan, toujours le même (le présent), toujours actuel, toujours changeant* ».

### CORONAVIRUS 15

Quinzième semaine avec l'épidémie. **La phase 3 de ce déconfinement** est engagée. La prochaine étape devrait être la sortie de l'état d'urgence sanitaire le 10 Juillet.

#### 1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION NATIONALE

Lors de sa réunion du 26 Juin en version dématérialisée, le **COMITE DIRECTEUR** a débattu principalement des points suivants :

**L'actualité à travers les deux dernières réunions les 10 et 23 Juin du Conseil Fédéral des Offices (C.F.O.)** avec notamment l'élection future à **la Présidence de l'USH** qui se déroulera en Novembre selon les statuts avec vote par l'Assemblée Générale composée des 5 bureaux des Fédérations soit 65 votants représentant 700 organismes. M. Marcel ROGEMONT a annoncé sa candidature.

Et également la **modification des statuts de la FOPH** qui sera votée lors de l'AGO à Bordeaux le 21 Septembre, et qui prévoit l'adhésion possible des SEM (à la suite de transformation d'OPH).

Le COMITE DIRECTEUR a ainsi échangé sur la **représentation des Directeurs Généraux dans cette instance** et sur ce qu'ils peuvent y apporter (Par exemple au titre de la **RELANCE**).

**L'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en version dématérialisée** le 15 Septembre de 17 H 30 à 19 H 30 avec la présentation des rapports d'activités et financier ainsi qu'une présentation du GUIDE JURIDIQUE des Directeurs Généraux version 2020 par le Cabinet SEBAN.

**L'adoption du nouveau REGLEMENT DES CONDITIONS D'INTERVENTION POUR LES DIRECTEURS GENERAUX en difficultés**, avec une convention-type.

Le **FICHER NATIONAL** avec les mouvements et la diminution progressive du nombre d'adhérents.

#### 2 – NOUVEAUX TEXTES

Loi n°2020-766 du 24 Juin 2020 visant à **lutter contre les contenus haineux sur internet**.

**Devoir de coopération des opérateurs de plateforme**, renforcement de l'efficacité de la réponse pénale et mesures de prévention de la diffusion de contenus haineux.

Ordonnance n°2020-770 du 24 Juin 2020 relative à **l'adaptation du taux horaire de l'allocation d'activité partielle**.

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

**Modulation du taux horaire selon les secteurs d'activité** à compter du 1<sup>er</sup> Juin et au plus tard le 31 Décembre 2020.

Ordonnance n°2020-773 du 24 Juin 2020 relative **aux fourrières automobiles**.

**Modification du cadre juridique** avec notamment la création du système d'information national des fourrières automobiles.

Décret n°2020-759 du 21 Juin 2020 prescrivant **les mesures générales pour faire à l'épidémie de COVID 19** dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

**Nouvelles mesures dans le cadre de la phase 3 du déconfinement** (rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique, transports public routier, établissements d'enseignement...).

Décret n°2020-794 du 26 Juin 2020 relatif à **l'activité partielle**.

**Obligation de consultation du Conseil Social et Economique (CSE)** pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Décret n°2020-795 du 26 Juin 2020 **actualisant certaines dispositions relatives à l'intéressement, à la participation et aux accords et plans d'épargne salariale**.

Définit les conditions d'adhésion aux accords de branche d'intéressement. Nouvelles modalités de dépôt électronique des accords.

Arrêté du 24 Juin 2020 (JO 28.6.) fixant les **modalités de calcul et de paiement de la cotisation due à la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) et de la cotisation due à l'Agence Nationale de Contrôle du Logement Social (ANCOLS)**.

Se reporter aux commentaires figurant dans la LETTRE 502.

Détail du contenu de la cotisation à l'article 2.  
**Paiement dans les 10 jours à partir du 29 Juin par télépaiement.**

### 3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

#### REGROUPEMENTS

Vers une fusion entre les **OPH du Jura et Saint Claude** selon des déclarations faites le 24 Juin au Conseil Départemental du Jura.

**VOSGELIS, une COOP (SEDES) et l'OPH de CHAUMONT** sont engagés dans un rapprochement de forme SAC qui serait dénommé ESTORIA.

Publication le 22 Juin du rapport du **Défenseur des droits intitulé « Discriminations et origines : l'urgence d'agir »**.

Parmi les recommandations figure l'affirmation de la **primauté du droit au logement sur l'objectif de mixité sociale**. Ce droit doit être mis en œuvre sans discrimination.

Pour le Défenseur « *la ségrégation résidentielle des personnes immigrées ou descendantes d'immigrés interroge sur le rôle des institutions, des bailleurs sociaux et des politiques publiques dans la production des discriminations systémiques* ».

**L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (A.N.C.T.)** a adopté le 17 Juin sa feuille de route. Elle s'engage à participer à l'effort de relance économique et de transition écologique après la crise du COVID 19, en allant **revisiter tous les programmes nationaux d'appui notamment ACTION CŒUR DE VILLE**.

L'A.N.C.T. privilégiera 3 aspects de l'aménagement du territoire : la ruralité – la politique de la ville et le numérique.

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

### 4 – C'EST DANS L'AIR

Une réunion organisée par la D.H.U.P. le 8 Juin avec l'ANCOLS, les Ministères concernés et l'USH ainsi que les Fédérations a permis de voir l'avancement de **l'expérimentation du contrôle de la SURCOMPENSATION.**

**Normalement l'ensemble des Organismes du logement social y compris les SEM seront concernés à partir de 2021.**

Alors qu'au plus haut niveau de l'Etat est évoquée une **nouvelle étape de la DECENTRALISATION,** le projet de loi 3 D – **Décentralisation/Déconcentration/Différenciation** initié entre autres par le Ministre du logement, refait surface. France Urbaine souhaite que 2 D soient ajoutés : **Démocratie et Dialogue.**

Après HERMES abandonné par suite de difficultés techniques, **ACTION LOGEMENT lance AI'IN une nouvelle plateforme permettant de connaître l'offre de logements à la location.**

Cet organisme se propose également accueillir tous les O.L.S. qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche d'attribution de logements.

**La Convention Citoyenne** a adopté le 19 Juin les 3 objectifs du groupe de mesures « **se loger** » incluant la **rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici 2040,** la limitation significative de la consommation d'énergie dans les lieux publics et privés, et la réduction par deux de l'artificialisation des terres.

Changer notre vision de l'habitat, rendre la ville plus compacte, végétalisée, rénovée, mixte, agréable à vivre sont les objectifs.

Avec la crise, **la courbe des impayés de loyers** fait l'objet de toutes les attentions des bailleurs.

A signaler les **premiers résultats de l'enquête du réseau des ADIL avec l'intervention des Fonds de Solidarité pour le logement (F.S.L.).**

Activité proche du niveau habituel – mise en place de dispositions spécifiques dans le contexte COVID 19 – évolutions avec application de critères exceptionnels-dématérialisation en tout ou partie de l'instruction.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a adopté le 23 Juin **un avis critique sur la création du revenu universel d'activité (R.U.A.) et sur la concertation le précédant.**

Elle considère notamment que le lien entre droits sociaux et reprise d'activité est contraire au respect des Droits de l'homme et **avec cette logique devraient être exclus les APL qui ne sont pas un revenu de substitution.**

### 5 – LU POUR VOUS

**87 % des Français se déclarent inquiets sur les conséquences économiques de la crise sanitaire** et 65 % sont inquiets pour eux et leur famille (IFOP 26.6.).

**Le confinement sanitaire lié à l'épidémie a profondément modifié les conditions de vie.** Ainsi pendant les 2 mois 34 % des personnes en emploi ont télé-travaillé alors que 35% ont continué de se rendre sur leur lieu de travail. 35 % des parents avec un enfant de moins de 14 ans ont eu des difficultés à assurer le suivi scolaire (INSEE FOCUS 197 – 19 Juin).

Voir également la synthèse INED du 16 Juin).

**Plus on est pauvre, moins on a accès aux logements sociaux** – rapport de 6 associations et de l'O.F.C.E. (Alternatives économiques 24 Juin).